

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte



COMMUNE DE
LATTRE SAINT QUENTIN

12 grand rue 62810 LATTRE SAINT QUENTIN

☎ : 03.21.48.41.23

☎ : 03.21.55.58.48

✉ : lattre-st-quentin@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal **du 06 MARS 2023 à 19h00**

Le conseil municipal est présidé par Madame Martine GERARD, Maire.

Sont présents : Martine GERARD, Daniel COULMONT, Bernard CORSAUT, Dimitri DAMBRINE, Marie-Laure DELFORGE, Nicolas DEPLANQUE, Thomas DUBOIS, Nicolas FOURNIER, Sylvie JAYET, Corentin PIGNY.

Absents représentés :

Absents excusés : Maxime GORRIEZ,

Corentin PIGNY est désigné comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation par le secrétaire de séance du précédent Procès-Verbal de la séance du 12 décembre 2022
- 2) Crédits reportés sur l'exercice 2022
- 3) Compte administratif 2022
- 4) Compte de gestion 2022
- 5) Affectation des résultats
- 6) Travaux Chemin du Gy
- 7) Achat terrains Chemin du Moulin pour élargissement du Chemin
- 8) Contrat entretien défibrillateur
- 9) Entretien des espaces verts (la Vie Active)
- 10) Achat de pièges pour frelons
- 11) Taille des tilleuls à la chapelle
- 12) Questions diverses

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 19h00.

1. Approbation par le secrétaire de séance du précédent Procès-Verbal de la séance du 12 décembre 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Crédits reportés sur l'exercice 2022

- **Restes à réaliser pour les DEPENSES : 185 525.57€**
- **Restes à réaliser pour les RECETTES : 34 841.00 €**

3. Compte administratif 2022

Mr Bernard CORSAUT est nommé président du vote, *Madame le Maire ne participe pas aux débats ni au vote.* Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2022, présenté ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	110 941.04 €	48 230.69 €
	Soit un déficit de 62 710.35 €	
FONCTIONNEMENT	145 233.24 €	190 948.95 €
	Soit un excédent de 45 715.71 €	

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
EXCEDENTS DE L'EXERCICE 2021	90 663.64 €	119 356.66 €

TOTAL REALISATIONS+REPORT	27 953.29 €	165 072.37 €
---------------------------	-------------	--------------

Soit un excédent global de clôture de 193 025.96 €

4. Compte de gestion 2022

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'investissement de 27 953.29 €
- un excédent de fonctionnement de 165 072.37 €

5. Affectation des résultats

L'affectation de résultat sera la suivante :

- Affectation en investissement : **122 731.28 €** au compte 1068
- Affectation en excédent de fonctionnement : **42 341.09 €** au compte 002

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2022, le Compte de Gestion et l'Affectation des résultats.

6. Travaux Chemin du Gy

Madame le Maire rappelle que le Chemin du Gy se dégrade fortement. On peut y remarquer de très grandes flaques d'eau...

Des travaux sont à prévoir pour permettre aux convois agricoles de passer sur le 2ème Dalot.

- Arasement du talus pour élargissement du chemin.
- Prévoir le remblaiement du chemin avec des cailloux.

Une étude sera menée par la commission de la voirie et bâtiments communaux.

7. Achat terrains Chemin du Moulin pour élargissement du Chemin

Madame le Maire explique qu'il faut élargir le chemin du Moulin. Des empiètements d'un ouvrage routier du Chemin du Moulin pour créer une voirie avec borduration et trottoir sont identifiés sur le plan du procès-verbal dressé par la société INGEO, géomètre-expert. La Commune doit contacter les propriétaires de terrains bâtis dans cette rue concernés par ces empiètements afin de procéder à la régularisation de l'achat de ces terrains par actes administratifs. Les terrains concernés ont été achetés suivant un prix variant entre 48.24€ et 61.11 € le m². La société VERDI, maître d'œuvre conseille d'appliquer un prix unique pour les différents propriétaires et de demander conseil au service des Domaines pour déterminer ce prix. Le prix fixé par le service des domaines est supérieur au prix d'achat de certains terrains.

Le Conseil Municipal ne se prononce pas sur les modalités d'achat des terrains concernés. Il propose dans un premier temps de demander l'accord des propriétaires sur la superficie des empiètements.

8. Contrat entretien défibrillateur

Madame le Maire explique à l'assemblée qu'il faut un contrat de maintenance pour le défibrillateur qui a été installé en 2021 au mur de la Salle des fêtes rue des Trinois.

- 1- La Société DEFIBRIL propose un devis de 120.00 € HT pour la maintenance annuelle.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité : après en avoir délibéré, de donner un avis favorable pour le devis de la Société DEFIBRIL.

9. Entretien des espaces verts (la Vie Active)

Madame le Maire présente le devis reçu de la Vie Active (Esat) pour l'année 2023 à l'assemblée pour l'entretien des terrains communaux et le cimetière.

***** Devis : Détails des travaux COMMUNE 8 054.40 € TTC**

Descriptif de la prestation : Entretien des espaces verts de façon continue de mars à décembre comprenant la tonte et la taille (12 tontes).

* Grand'Rue : tonte des bandes de chaque côté de la rue (de 1.50m à 3/4 m). Ainsi que la pointe avec le chemin du GY (900 m²) –

* Rue neuve : un talus à débroussailler, une petite bande ainsi que la citerne à incendie.

* Rue des Quatres vents : tonte des quelques bandes d'un côté ou de l'autre de la route, et débroussaillage des 2 petits talus. –

* Rue de la Paneterie : petite bande à tondre jusqu'au panneau de sortie d'agglomération, et de la citerne à incendie. –

* Chemin du moulin /Chemin des trinois / terrain de la salle des fêtes (environ 2 000 m²) / Eglise (environ 600 m²)

** 1 taille (en septembre/Octobre) :

- Au cimetière : haie sur la droite (58 m): taille sur la face intérieure uniquement.

haie sur la gauche (55 m): taille du dessus et de la face intérieure

haie du fond (34 m): taille sur les 3 faces

- A l'église : taille des haies de troènes (36m) sur 3 faces

- A l'abri bus : taille sur 3 faces des haies de hêtres pourpres (45 m)

- Grand'Rue: taille des arbres à l'entrée, de chaque côté (en hiver). Taille des arbustes sur le haut de Lattre sur la gauche avant le petit rond-point.

** 1 nettoyage des fils d'eau et trottoir : sur l'ensemble des rues soit 2600m de rues (5200 M de fil d'eau).

Nettoyage et désherbage à l'aide de brosses fer adaptées sur débroussailleuses et porte-outil.

Le ramassage de feuilles en fin d'année n'est pas inclus.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité : après en avoir délibéré, de donner un avis favorable pour ce devis.

Madame le Maire se chargera d'envoyer le devis signé à : LA VIE ACTIVE à Avesnes-le-Comte

10. Achat de pièges pour frelons

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'elle a été contactée par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois concernant le FRELON ; la CCCA a décidé de s'engager dans la lutte contre le frelon asiatique en partenariat avec les communes. Le plan de lutte n'est pas encore finalisé (communication, destruction...) mais il est important d'agir rapidement sur le piégeage des reines fondatrices qui se fait dès le début du printemps.

La communauté de communes a décidé de participer à cette lutte : par l'acquisition de pièges, participation à la destruction des nids... autres actions qui restent encore à définir. Un dossier va être déposé dans le cadre du « Fonds Vert » afin d'obtenir des subventions sur cette opération. C'est donc dès maintenant qu'il faut prévoir de piéger les frelons asiatiques afin de réduire la population de cet été et automne.

« Le frelon asiatique a été introduit en France au début des années 2000, puis s'est développé en quelques années à travers le territoire français et dans les pays limitrophes. Il est inscrit sur la liste des "**espèces exotiques envahissantes préoccupantes**" par l'Union Européenne depuis 2016. Le frelon asiatique est un fléau pour les insectes et pollinisateurs, mais l'impact est surtout visible chez les abeilles (le frelon attrape les abeilles au vol pour se nourrir et nourrir ses larves et cela entraîne un affaiblissement voire la mort de la ruche) ; à cela s'ajoute un enjeu de protection des populations : le frelon attaque à proximité de son nid qui peut aussi bien se trouver à plusieurs mètres de haut dans un arbre, que dans une haie où

sous un apprentis... L'attaque peut être massive et la multitude de piqûre peut entraîner une hospitalisation voire des conséquences plus graves en cas de réactions allergiques. »

Il a été proposé à la commune d'acheter des pièges sélectifs, le plus efficace actuellement est celui inventé par un apiculteur breton et commercialisé par l'entreprise Jabeprode. Un module en forme de cône permet la sortie des insectes mais empêche celle des frelons. L'appât est déposé sous la grande caisse, inaccessible aux insectes (le frelon ainsi piégé meurt de faim...). Ce piège est proposé au tarif public de 55 € TTC (hors frais de port).

Madame le Maire et son conseil souhaitent participer à la commande groupée pour l'achat de 3 pièges.

11. Taille des tilleuls à la chapelle

Madame le Maire propose au conseil Municipal de faire l'entretien des tilleuls à la chapelle (l'intersection de la rue des Sorbiers au Chemin du Moulin).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité : après en avoir délibéré, de demander un devis à la Vie Active pour la taille de ces arbres.

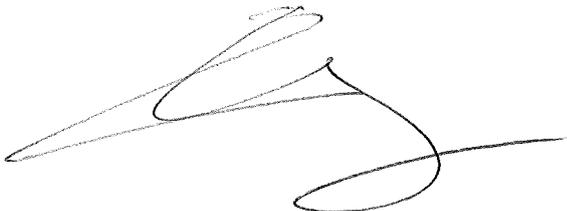
12. Questions diverses

La commune a investi dans une enceinte sono IBIZA PORT, elle servira pour les animations du Comité des Fêtes. La facture s'élève à 269.99€ TTC.

La séance est levée à 21h05

Le secrétaire de séance

Corentin PIGNY



Le Maire

Martine GERARD



